

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Présents
12

Votants
14

Date de la
Convocation
12/02/2026

OBJET DE LA
DELIBERATION

N° 2026/01/11

**Révision du Tableau
de Classement de la
Voirie Communale**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 18 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt six, le dix huit février
à vingt heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOUIILLARD Emilie, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe,
VALOUR Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : FAURE Emilie a donné pouvoir à BOMPUIS Yves,
MELLADO Nicolas a donné pouvoir à TEYSSIER Frédéric.

ABSENTE : DEVUN Carole.

Madame Edwige ODIN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre
à jour le Tableau de Classement de la Voirie Communale dont la
dernière version en 2011, approuvée par délibération du 21 avril 2011,
est aujourd'hui incomplète.

Il a fait procéder récemment aux mesures de l'ensemble des voies
communales et à l'édition des cartes et tableaux correspondants.

Au vu des éléments qui lui ont été fournis par Ingé43, le Conseil
Municipal de Saint-Victor-Malescours valide, à l'unanimité, les
modifications à apporter au Tableau de Classement unique des Voies
Communales suivant le détail ci-après défini :

Voies communales à caractère de chemins :	31 540 ml
Voies communales à caractère de rues :	2 215 ml
Voies communales à caractère de places publiques :	2 440 ml
Total général longueur voies communales :	36 195 ml

La présente délibération et ses annexes (tableaux et cartes) seront
transmises à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire pour visa et contrôle
de légalité.

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20260218-2026_01_11-DE
Reçu le 24/02/2026

Un exemplaire des présentes sera communiqué au service du Cadastre (CDIF du Puy en Velay) et en Préfecture (Bureau des collectivités territoriales et de l'Environnement/BCTE) pour enregistrement.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS



La secrétaire de séance,
Edwige ODIN

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Edwige ODIN, the secretary of the meeting.

AR Prefecture

043-214302275-20260218-2026_01_11-DE
Reçu le 24/02/2026